



Communiqué de Force Ouvrière

Un budget rectificatif pour passer en classe supérieure d'austérité

Jeudi 13 Novembre 2014 **Pascal PAVAGEAU**



Alors que le Projet de loi de Finances 2015 en est toujours au stade des discussions au Parlement, un nouveau projet de budget rectificatif pour 2014 a été présenté le 12 novembre en conseil des ministres.

Ce dernier comporte peu de mesures nouvelles car son objectif est avant tout politique : il s'agit d'obtenir de la Commission européenne un avis favorable sur le budget 2015 (difficilement acceptable en l'état par les autorités bruxelloises) et d'obtenir le report à 2017 de l'aberrante et désastreuse règle des fameux 3% de déficit public.

Pour ce faire, le gouvernement réaffirme dans ce collectif budgétaire les efforts déployés en matière de baisse de dépenses : en 2014, les dépenses de l'Etat afficheront par rapport à 2013 un recul historique de 3,1 milliards. De nouvelles annulations de crédits sont prévues dans ce Projet de loi de finances rectificative 2014, à hauteur de 1,8 milliard. Le ministère des Finances y est particulièrement mis à contribution : le renforcement de la lutte contre la fraude ou l'évasion fiscale attendra...

Ce collectif budgétaire apporte la confirmation de l'entêtement suicidaire de l'austérité : alors que les dépenses de l'Etat diminuent dans des proportions plus importantes que prévues, le gouvernement rajoute un peu plus de rigueur en cette fin 2014 au budget de l'Etat afin de pouvoir faire valider son passage en cycle supérieur des 50 milliards d'économies sur 2015/2017.

Alors qu'une dépense publique de 20 milliards comme le CICE ne conduit aujourd'hui à aucune création d'emplois ni investissement productif comme le montrent les premiers rapports d'évaluation (parlementaire et comité suivi CICE), le gouvernement serait bien inspiré de construire ce collectif budgétaire pour arrêter cette dilapidation d'argent public, ou à tout le moins conditionnaliser, contractualiser et contrôler ces aides à la création d'emplois.